Impact des fluctuations monétaires sur le marché intérieur

1995/2286(COS) - 18/06/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Fernando PEREZ ROYO (PSE), le Parlement européen affirme que l'achèvement du marché intérieur par l'UEM et notamment, l'introduction d'une monnaie européenne unique sont, à long terme, seuls susceptibles de répondre aux problèmes que posent les turbulences monétaires au sein de l'UE. Le rapport demande aux Etats membres de redoubler d'efforts pour améliorer leurs finances publiques par une politique stable et cohérente, sans mettre en danger le fonctionnement des services d'intérêt commun et le modèle social européen. Le système commun de taux de change qui régira les relations entre les Etats qui bénéficient d'une dérogation et ceux qui n'en bénéficient pas, devra s'ancrer sur un Euro doté de larges bandes de fluctuations, sans exclure la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, de fixer des marges plus étroites. Par ailleurs, il faut également prévoir des mécanismes d'intervention afin de neutraliser les pressions spéculatives. Le rapport s'oppose à l'adoption de dispositions protectionnistesen réaction aux turbulences monétaires. Il juge également inadaptée la suggestion d'indemniser, par les Fonds structurels, les régions et secteurs touchés par ces perturbations. Toutefois, une aide adéquate pourrait être apportée aux PME frontalières qui seraient les premières touchées par une dévaluation de la monnaie du pays voisin.